



## FICHE TECHNIQUE

# Film antifouling MICANTI

N° art. 4016.0001



### Description du produit

#### Film autocollant contre les salissures

Le **film antifouling MICANTI** est le seul revêtement antifouling non polluant au monde (autorisé par l'OMI). Il ne contient aucun composant toxique et se compose d'un film en polyester et en fibres nylon fixé à l'aide d'une colle à 2 composants.

Ce revêtement en fibres ne fait pas qu'empêcher la formation de salissures dans la zone immergée : à partir d'une certaine vitesse, ses propriétés physiques permettent de réduire considérablement le frottement entre la coque du bateau et l'eau. Il est ainsi possible de faire de remarquables économies de carburants en fonction du déroulement du voyage.

### Domaine d'application

Couche « antifouling » durable, donc économique, non toxique et respectueuse de l'environnement à appliquer sur les coques, gouvernails etc. (jusqu'à 30 nœuds) ainsi que les constructions métalliques amarrées dans l'eau, grilles etc.

### Structure du film

Film autocollant doté d'une couche antifouling et d'une colle sensible à la pression sur un papier support siliconé :

Colle sensible à la pression :	résine acrylique modifiée
Film :	polyester 12 µm
Couche antifouling :	colle acrylique durcie avec des fibres en nylon intégrées
Coloris :	noir

### Traitement préalable

Comme pour tous les travaux avec des colles sensibles à la pression, la surface en contact avec l'adhésif doit être propre, sèche et dégraissée.

### Recommandations

Afin d'obtenir un résultat parfait, appliquer un agent d'adhérence adéquat. Le produit suivant est idéal et testé / approuvé par le fabricant :

- Primer au phosphate ECLON PUR

Le fabricant du film doit tester la compatibilité des autres produits à base de résine époxyde ou vinylique par exemple.

Veillez transmettre cette fiche technique aux utilisateurs!

Cette fiche est là pour vous aider. Les données qu'elle contient sont le fruit de constantes recherches, mais elle n'engage en aucune façon notre responsabilité. Comme nous avons à cœur de développer en permanence nos produits, il est conseillé de consulter la date de parution de la fiche et, le cas échéant, de se renseigner pour savoir si entre-temps certaines caractéristiques ont changé.

**Eclatin AG** Farben + Lacke

Bürenstrasse 131 CH-4574 Lüsslingen  
Tel +41(0)32 622 41 41 Fax +41(0)32 623 91 23  
info@eclatin.ch [www.eclatin.ch](http://www.eclatin.ch)

## Application

### Le film doit être appliqué sans former de plis et de bulles.



En cas de *formation de plis* : découper les zones de chevauchement et appuyez sur les bords.

En cas de *formation de bulles* : appuyer avec précaution sur la bulle vers le bord du film ou la dégonfler en perçant un petit trou ; appuyer sur le film.

Grâce à la *colle sensible à la pression*, il est possible de décaler le film sur la surface lisse si besoin. Le collage définitif n'est effectué qu'après le *pressage du film contre le support*.

## Conditions d'application

L'humidité relative doit être inférieure à 80 %.

Température minimale lors de l'application : 10°C (**objet et environnement !**)

## Restrictions

Afin d'obtenir une adhérence optimale et durable, respecter un temps de prise de 24 heures avant toute immersion dans l'eau. Le film antifouling MICANTI résiste à des vitesses allant jusqu'à 30 nœuds. Au-delà de cette vitesse, demandez-nous conseil !

## Durée de vie

De manière générale, le film antifouling MICANTI donne les mêmes résultats en matière de performance et de protection pendant 5 ans minimum.

## Remplacement

Le film se retire sans abîmer la couche de protection contre la corrosion située en-dessous. Inutile de racler ou d'utiliser un jet : appliquer directement un nouveau film après avoir enlevé l'ancien.

## Informations réglementaires

**Le film antifouling MICANTI ne contient aucun composant organostannique faisant office de biocide et ainsi ne relève pas de l'Annexe I de la Convention internationale sur le contrôle des systèmes anti-salissure nuisibles sur les navires d'octobre 2011.**

(Document OMI AFS/CONF/26)

## Autorisation

**OMI MNDE /2016/7350 – Ne pas soumis à autorisation en Suisse** selon la réglementation (VBP, SR 813.12) concernant les produits biocides, car il s'agit d'une barrière mécanique.

## Résistance thermique

Résistant à une température maximale de 80°C  
Courts pics de température jusqu'à 160°C possible

## Stabilité au stockage

1 an maximum pour un stockage à env. 21°C et sans exposition directe au soleil.

## Mesures de prévention

Le soudage ou l'(oxy)coupage des pièces en acier recouvertes de film engendre la formation de vapeurs et de poussières nocives. Dans ces cas précis, il est donc obligatoire de porter un équipement de protection personnel.

## Sécurité

Tous les travaux effectués dans le cadre de l'utilisation / l'application du présent produit doivent être réalisés en conformité avec les normes de sécurité et environnementales nationales.

## Publication

Août 2016 / CT

**Eclatin AG** Farben + Lacke

Bürenstrasse 131 CH-4574 Lüsslingen

Tel +41(0)32 622 41 41 Fax +41(0)32 623 91 23

info@eclatin.ch [www.eclatin.ch](http://www.eclatin.ch)